

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000986-196

DATE : Le 8 octobre 2019

SOUS LA PRÉSIDENTE DE L'HONORABLE CLÉMENT SAMSON, J.C.S.

DANIELLE DALLAIRE
Demanderesse

c.

MARUYASU INDUSTRIES CO., LTD.
et
CURTIS-MARUYASU AMERICA, INC.
et
SANOH INDUSTRIAL CO., LTD.
et
SANOH AMERICA, INC.
et
USUI CO., LTD.
et
USUI INTERNATIONAL CORPORATION
et
JTEKT CORPORATION
et
JTEKT NORTH AMERICA CORPORATION
et
JTEKT AUTOMOTIVE NORTH AMERICA INC.
Défenderesses

JUGEMENT SUR DEMANDE POUR OBTENIR la permission de se désister contre les défenderesses JTEKT Corporation, JTEKT North America Corporation et JTEKT Automotive North America Inc.;

[1] Attendu la demande en autorisation d'entreprendre une action collective de la demanderesse ;

[2] Attendu la demande faite par la demanderesse visant à se désister contre les défenderesses JTEKT Corporation, JTEKT North America Corporation et JTEKT Automotive North America Inc.;

[3] Attendu l'absence de contestation de la part des défenderesses;

[4] Attendu le consentement de la demanderesse exprimée dans une lettre du 20 septembre 2019 à ce que jugement intervienne;

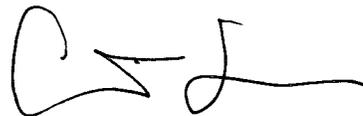
POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[5] **ACCORDE** la présente demande;

[6] **AUTORISE** la demanderesse à se désister sans préavis et sans frais de son action contre JTEKT Corporation, JTEKT North America Corporation et JTEKT Automotive North America Inc.;

[7] **AUTORISE** la demanderesse à déposer un avis de désistement en faveur des défenderesses JTEKT Corporation, JTEKT North America Corporation et JTEKT Automotive North America Inc. dans les dix (10) jours du jugement suivant le présent jugement;

[8] **LE TOUT** sans frais de justice.



CLÉMENT SAMSON, j.c.s.

Me Careen Hannouche
Klein Avocats Plaideurs inc.
500, Place d'Armes, bureau 1800
Montréal (Québec) H2Y 2W2
Avocats de la demanderesse

Me Noah Michael Boudreau

Fasken Martineau DuMoulin SENCRL, s.r.l.

C.P. 242, Tour de la Bourse

800, rue du Square-Victoria, bureau 3700

Montréal (Québec) H4Z 1E9

Pour des défenderesses Maruyasu Industries Co., Ltd. et Curtis-Maruyasu America Inc.

Me Karine Chênevert

Borden Ladner Gervais s.e.n.c.r.l., s.r.l.

1000, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 900

Montréal (Québec) H3B 5H4

Pour les défenderesses Sanoh Industriel Co., Ltd. et Sanoh America, Inc.

Me Vincent de l'Étoile

Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.

1250, boulevard René-Lévesque Ouest, 20^e étage

Montréal (Québec) H3B 4W8

Pour les défenderesses Usui Co., Ltd. et Usui International Corporation

Me Éric Christian Lefebvre

Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L.,s.r.l.

1, Place Ville Marie, bureau 2500

Montréal (Québec) H3B 1R1

Pour les défenderesses JTEKT Corporation, JTEKT North America Corporation et JTEKT Automotive Nort America, Inc.